



Les parties agricoles : la grange, l'étable et la remise.

IVR43_20102501044NUC4A

Auteur de l'illustration : Jérôme Mongreville

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation